

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SARRALBE

2024/037

CONSEILLERS ÉLUS : 27 – EN FONCTION : 27 – PRÉSENTS : 24

SÉANCE EN DATE DU 02 AVRIL 2024

SOUS LA PRESIDENCE DE M. PIERRE-JEAN DIDOT, MAIRE.

POINT 1.2 : VOTE DES TAUX DE LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE 2024 ET DES BUDGETS PRIMITIFS DE L'EXERCICE 2024

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL

BUDGET PRIMITIF ANNEXE DU LOTISSEMENT "LES TILLEULS" ET

BUDGET PRIMITIF ANNEXE DU LOTISSEMENT "JOSEPH CRESSOT"

3. BUDGET PRIMITIF 2024 DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT "LES TILLEULS"

Le conseil municipal,

Après avoir entendu les explications de Madame Aurore Motsch, chef du service des finances communales, qui rappelle qu'en application de l'instruction budgétaire et comptable M14, il est nécessaire d'individualiser les opérations de création de lotissement dans un budget annexe pour assurer un meilleur suivi de la comptabilisation des stocks et de la TVA,

que le prix de l'are de terrain à bâtir actualisé au 1^{er} avril 2024 passe de 7 290 € à 7 481,84 € HT auquel il convient de rajouter 266,67 € HT / terrain au titre des études géotechniques.

Sur proposition de la Commission d'Administration Générale et des Finances,

À l'unanimité des voix,

- adopte le budget primitif 2024 du budget annexe du lotissement "Les Tilleuls" qui tient compte des opérations nécessaires pour annuler le stock initial, sortir les terrains vendus et constater le nouveau stock final et qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement (toutes opérations confondues) :	1.279.846,58 € HT
Section d'investissement (toutes opérations confondues) :	1.164.905,76 € HT

M. le maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération et informe que celle-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en préfecture et de sa publication sur le site internet de la commune de Sarralbe : www.sarralbe.fr le 05 avril 2024

La secrétaire de séance,
Marie Pierre MOURER



Sarralbe, le 04 avril 2024
Le Maire,
Pierre-Jean DIDOT

